

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_230 : POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2019 – COFINANCEMENT
DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE
L'ALBIGEOIS

L'an deux mille dix huit, le dix huit décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Fabien LACOSTE (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

N° DEL2018_230 : POLITIQUE DE LA VILLE – ANNÉE 2019 – COFINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

Pilote : Politique de la ville

Monsieur Michel FRANQUES, rapporteur,

A travers six chantiers d'insertion opérationnels sur son territoire, la communauté d'agglomération de l'Albigeois intervient en faveur des personnes les plus démunies, pour permettre leur reconstruction sociale et professionnelle.

Trois structures sont cofinancées pour leur action globale auprès des publics en insertion du territoire dans le cadre d'activités spécifiques conventionnées au titre de l'insertion par l'activité économique (IAE).

- Le CFFPA DE FONLABOUR, pour le chantier autour de l'activité des jardins d'insertion, cultures maraîchères bio avec traction animale.
- REGAIN ACTION, pour le chantier des jardins d'insertion de Cantepau centré sur la production légumière.
- Les HABITS POUR L'EMPLOI, pour le chantier développant les activités de réparation et réemploi de vêtements, textiles et accessoires vestimentaires par un atelier d'insertion.

Il vous est proposé d'apporter un soutien financier à chacune de ses structures pour 2019, à hauteur de 4 000€.

OPERATEURS	PROPOSITION 2019
CFPPA DE FONLABOUR (ANNEXE 1)	4 000€
LES HABITS POUR L'EMPLOI (ANNEXE 2)	4 000€
REGAIN ACTION (ANNEXE 3)	4 000€
TOTAUX	12 000€

Trois structures réalisent sur convention des prestations de services pour l'agglomération ou ses communes.

- VERSO, pour le chantier de réhabilitation de patrimoine bâti.
- TARN ENVIRONNEMENT SOLIDAIRE avec la REGIE INTER QUARTIERS D'ALBI, pour des prestations d'environnement et d'espaces verts.
- EMMAUS INSERT, pour le chantier de réemploi, tri, valorisation des équipements électriques et électroniques.

Il vous est proposé d'apporter l'appui de l'agglomération pour 2019 dans la limite des montants figurant ci- après :

OPERATEURS	PROPOSITION 2019
VERSO	12 000€
TARN ENVIRONNEMENT SOLIDAIRE	24 000€
EMMAUS INSERT	4 000€
TOTAUX	40 000€

Les conditions d'attribution des prestations sont les suivantes :

Pour VERSO : Cette petite structure d'insertion bénéficie de 6 ETP, soit maximum 8 personnes en insertion avec des CDDI à 26h/semaine. Le montant total des prestations tient compte de la capacité de la structure à pouvoir réaliser les travaux conventionnés. Les 12 000 € correspondent à 20 semaines de travail pour des services de l'agglomération ou des communes. Le montant de cofinancement de l'agglomération est donc de 600€/semaine.

Pour la SAS TARN ENVIRONNEMENT SOLIDAIRE avec la REGIE INTER-QUARTIERS D'ALBI : Cette structure dispose de 16 ETP, soit une vingtaine de personnes en insertion avec des CDDI à 26h/semaine. Elle peut donc réaliser davantage d'opérations y compris simultanément. Le montant total de 24 000 € de prestations est assorti à 40 semaines de travail pour des services de l'agglomération ou des communes. Le financement apporté par l'agglomération à ces prestations est donc de 600€/semaine. Pour 2019 s'ajoute notamment l'entretien de chemins de randonnée.

Chaque service communautaire ou communal qui contractualise participe à hauteur de 600€ par semaine financés sur ses crédits. L'opérateur est ainsi rémunéré 1 200€ par semaine.

Pour EMMAUS INSERT : les prestations seront rémunérées au fur et à mesure de la reprise, traitement et réemploi des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) de l'agglomération.

Pour toutes ces prestations, une décision de la présidente et une convention seront établies à chaque opération. Le modèle de cette convention est joint à la délibération (Annexe 4).

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau du 27 novembre 2018,

VU les conventions annexées,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE D'ATTRIBUER une subvention de 4 000€ au CFPPA de Fonlabour pour 2019 .

DÉCIDE D'ATTRIBUER une subvention de 4 000 € aux Habits pour l'Emploi pour 2019.

DÉCIDE D'ATTRIBUER une subvention de 4 000 € à Regain Action pour 2019 .

DÉCIDE de cofinancer des prestations de services pour VERSO, à hauteur de 12 000€ pour 2019.

DÉCIDE de cofinancer des prestations de services pour SAS TARN ENVIRONNEMENT SOLIDAIRE associée à la REGIE INTER-QUARTIERS D'ALBI, à hauteur de 24 000€ pour 2019.

DÉCIDE de cofinancer des prestations de services pour EMMAUS INSERT, à hauteur de 4 000€ pour 2019.

AUTORISE madame la présidente à remplir et à signer toutes les formalités inhérentes aux dossiers relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL